

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 15/10/2024 - 10090 - 2021 B 00545 - 897 712 816 - AVANTY INVEST.

Désignation de l'entreprise

Société TRIPLE-DOUBLE

Néant

*

Adresse de l'entreprise

505 RUE DE LA SENTE AUX BOEUFs

76160 SAINT MARTIN DU VIVIER

Numéro SIRET *

89771281600015

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

22

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122023		31122022		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	7 521	1 883	5 638	5 174	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 000		2 000	2 000	
Total I (5)		044	048	9 521	1 883	7 638	7 174	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	54 000		54 000	
		Autres * (3)	072	074	83 223		83 223	20 018
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	149 260		149 260	358 355	
	Charges constatées d'avance *	092	094	224		224	225	
	Total II	096	098	286 707		286 707	378 597	
	Total général (I+II)	110	112	296 228	1 883	294 345	385 771	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120	120	1 000	1 000			
Ecart de réévaluation		124	124					
Réserve légale		126	126	100				
Réserves réglementées*		130	130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	240 993				
Report à nouveau		134	134					
Résultat de l'exercice		136	136	4 057	241 093			
Subventions d'investissement		137	137					
Provisions réglementées		140	140					
Total I		142	142	246 150	242 093			
Provisions pour risques et charges		154	154					
Total II		156	156					
Emprunts et dettes assimilées		164	164		21 702			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	166	2 695	6 061			
Fournisseurs et comptes rattachés		172	172	34 806	115 888			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		173	173	90	27			
Comptes courants d'associés		175	175	10 604				
Autres dettes		174	174					
Produits constatés d'avance		176	176	48 195	143 678			
Total III		180	180	294 345	385 771			
Total général (I + II + III)		180	180	294 345	385 771			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 980			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

Capital Quotum

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

15 OCT. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROLEN

Acte déposé le :

131

COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

15 OCT. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROLEN

Acte déposé le :

131

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 004972 en Euros.

DOCUMENT DE TRAVAIL

SARL CHRISTIAN BENARD

Désignation de l'entreprise		Société TRIPLE-DOUBLE																
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le											
		13	1	1	2	2	0	2	3	1	3	1	1	2	2	0	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																	
	Production vendue																	
	biens																	
	services *																	
	Production stockée *																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
Variation de stock (marchandises) *																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
Autres charges externes *																		
Impôts, taxes et versements assimilés																		
Rémunérations du personnel *																		
Charges sociales (cf. renvoi 380)																		
Dotations aux amortissements *																		
Dotations aux provisions																		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Autres charges																	
	Total des charges d'exploitation (II)																	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																	
	Produits financiers (III)																	
	Produits exceptionnels (IV)																	
	Charges financières (V)																	
	Charges exceptionnelles (VI)																	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)																	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cplcs-cfs d'associés																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)																
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)																		
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)																		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																		
Zone franche urbaine (44. octies A)																		
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)																		
Investissements outre-mer																		
Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)																		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)																		
Créance due au report en arrière du déficit																		
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																	



ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 6

Désignation de l'entreprise : Société TRIPLE-DOUBLE

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		293
LOYERS EXCEDENTAIRES VEHICULE		5 531
Total des réintégrations diverses	330	5 824

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : Société TRIPLE-DOUBLE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	1 402	452		454		456	1 402	
	Matériel de transport	460		462	1 980	464		466	1 980	
	Autres immobilisations corporelles	470	4 139	472		474		476	4 139	
Immobilisations financières		480	2 000	482		484		486	2 000	
TOTAL		490	7 541	492	1 980	494		496	9 521	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	96	542	141	544		546	237	
	Matériel de transport	550		552	259	554		556	259	
	Autres immobilisations corporelles	560	273	562	1 114	564		566	1 387	
TOTAL		570	369	572	1 514	574		576	1 883	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥ 15 % ou 12,8 % ⑦ 0 % ⑧				
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595	
TOTAL					596	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société TRIPLE-DOUBLE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

			Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		
Déficits reportables				984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		
Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	48 340
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 263
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgjd Quadim

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de 12 mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 ans
▪ Matériels et outillages	Linéaire / dégressif	5 ans
▪ Matériels de transport	Linéaire	5 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire / dégressif	3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Amortissements

Voir tableau 2033 C en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2033 D en annexe

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %			Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom	Nom	Nom	Nom CO-COON SAS	Nom
Capital				10 000 €	
Capitaux propres autres que le capital				-219 821 €	
Quote-part du capital détenu				20,00%	
Valeur comptable des titres détenus :				2 000 €	
Valeur Brute :				2 000 €	
Valeur Nette :				2 000 €	
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice					
Résultat du dernier exercice				-18 647 €	
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice					
Observations (2)				chiffres 2022	

Note 5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Assurances	224
Total	224

Note 6 Capitaux propres

Le capital social est composé de 100 parts de 10 € chacune, intégralement libérées.

Note 7 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	1 808
▪ TNS – Cotisations à payer	21 623
Total	23 431

AVANTY INVEST.

(anciennement dénommée TRIPLE DOUBLE) **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN**
Acte déposé le :

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 505 Rue de la Sente aux Bœufs
76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

15 OCT. 2024



897 712 816 R.C.S. ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 4 057,28 euros de la manière suivante :

- Au compte des "autres réserves", la somme de 4 057,28 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élève à 246 150,13 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été mis en distribution à titre de dividendes depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/06/2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifié conforme

Le Gérant

Monsieur Jean-Charles DUPUIS